

COLLABORER AVEC LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS POUR MIEUX ACCOMPAGNER UN ENFANT AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME [MIATSA22-C]

Durée de la formation

14 heures (2 jours)

Tarif

Plan de compétences IPERIA

Lieu de formation

A définir

Horaires

09h00 / 12h30
13h30 / 17h00

Prérequis

Agrément d'assistant maternel et attestation de formation initiale d'assistant maternel

Public concerné

Assistant(e)s maternel(le)s ou salarié(e)s du particulier employeur

Nombre de stagiaires

12 stagiaires maximum

Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique proposée est dite "active" avec alternance de cours théoriques et pratiques, et échanges et études de situations vécues par les participants

Modalité d'évaluation

Étude de situation professionnelle numérique

Formalisation de la formation

- 1 certificat d'intervention en autisme
- 1 attestation de fin de formation validant les compétences acquises
- 1 passeport de formation pour les assistants maternels

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Contactez notre référent handicap

Maryse DIALLO - 04.94.60.38.85

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

Intervenant

A définir

Renseignements et inscription

Maryse DIALLO

04.94.60.38.85

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

OBJECTIFS

- Mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de l'enfant et s'inscrivant dans une démarche de projet personnalisé,
- Adopter une posture favorisant une collaboration efficace avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

SAVOIRS

- La démarche de projet personnalisé : enjeux et principes.
- Les principaux dispositifs, aides et prestations pour les enfants TSA.
- Les professionnels compétents dans la prise en charge des TSA.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'AMGE dans l'accompagnement d'un enfant avec un TSA.
- Le partenariat parents et professionnels : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- La dimension éthique et déontologique de l'accompagnement.
- Les répercussions des TSA sur la cellule familiale.
- Les besoins des parents en matière d'information, de formation, de participation, de soutien et de répit.

SAVOIR-FAIRE

- ❖ Appliquer les techniques de la communication interpersonnelle dans les échanges avec les parents et les autres professionnels intervenant.
- ❖ Recueillir des informations centrées sur les particularités, le fonctionnement et les potentialités de l'enfant.
- ❖ Définir avec les parents les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec le projet personnalisé et les interventions des autres professionnels.
- ❖ Intégrer les principes d'une démarche de bientraitance au projet d'accompagnement et à ses pratiques professionnelles.
- ❖ Proposer des actions concrètes répondant aux besoins spécifiques de l'enfant et aux attentes des parents.
- ❖ Recueillir et transmettre régulièrement les informations clés permettant d'assurer la continuité de l'accompagnement de l'enfant.
- ❖ Ajuster le projet personnalisé et son accompagnement à l'évolution de la situation et des besoins de l'enfant.
- ❖ Informer et rassurer les autres particuliers employeurs quant à l'accueil d'un enfant avec un TSA.

SAVOIR-ETRE

- ✓ Etre coopératif.
- ✓ Etre à l'écoute.
- ✓ Faire preuve d'humilité.
- ✓ Etre factuel.
- ✓ Etre neutre.